



Communiqué de presse
Diffusion immédiate

Hausse moyenne de 0,88 % des taxes à La Tuque

La Tuque, le 22 décembre 2021 – Le budget 2022 de la Ville de La Tuque a été adopté ce soir en assemblées publiques extraordinaires par le conseil d'agglomération et le conseil municipal de La Tuque. Ce budget prévoit une augmentation moyenne des taux fonciers toutes catégories confondues de 0,88 %.

Avec ce budget 2022 équilibré totalisant 33 145 990 \$, les élus latuquois ont le sentiment du devoir accompli, car il reflète la saine gestion financière de la municipalité. Il s'agit d'un budget équilibré, dont les revenus et les dépenses sont en hausse de 836 190 \$ par rapport au budget précédent, ce qui représente une augmentation de 2,59 %. Compte tenu que l'indice des prix à la consommation (IPC) se situe autour de 5 %, il s'agit d'un excellent résultat.

Les points saillants du budget 2022 de la Ville de La Tuque sont les suivants :

- Gel des taxes de service pour une troisième année consécutive;
- Maintien du taux de la dette à l'ensemble;
- Aucune affectation des surplus accumulés.

À titre d'exemple, pour mieux comprendre l'effet du budget 2022 sur le compte de taxes des citoyens, le propriétaire d'une résidence évaluée à 123 800 \$ qui est située dans le secteur urbain de La Tuque, dont la valeur foncière est demeurée la même que l'an dernier, subira une hausse de taxes de seulement 1 \$ sur son compte de taxes 2022 par rapport à son compte de taxes 2021.

Au niveau des revenus anticipés en 2022, la Ville de La Tuque bénéficie d'une hausse de la valeur des immeubles imposables qui est le reflet de la vigueur du marché immobilier au cours de la dernière année grâce aux constructions neuves, ainsi qu'aux travaux de rénovation. La valeur des immeubles imposables à La Tuque a grimpé de 8,3 millions \$ et la valeur des immeubles compensables a grimpé de plus de 2 millions \$.

La municipalité bénéficie aussi de l'augmentation des transactions immobilières sur son territoire, de même que de l'augmentation des subventions rattachées à la voirie locale. Finalement, la Ville de La Tuque prévoit des revenus à la hausse dans ses installations sportives et ses événements au cours de la prochaine année.

Au niveau des dépenses, la municipalité doit faire face à l'augmentation des services offerts par la Sûreté du Québec et l'augmentation des appels au Service de l'incendie qui engendrent des coûts d'opérations plus élevés. La Ville de La Tuque doit aussi honorer ses engagements liés à la signature de la nouvelle convention collective avec ses employés cols bleus et cols blancs. Parmi les dépenses anticipées, il y a tout de même une bonne nouvelle dans ce budget 2022. L'organisation municipale prévoit un léger surplus d'argent dégagé qui ira directement dans les remboursements anticipés de la dette à l'ensemble.

Les trois principaux enjeux auxquels la municipalité prévoit faire face au cours de la prochaine année sont :

- **L'environnement** : implantation du compostage, formation d'un comité, actions de prévention auprès de la population, etc.
- **Le développement économique et social** : soutien aux entreprises, outils pour attirer de nouveaux investisseurs, partenariats avec les communautés de la Nation Atikamekw, actions pour attirer de la main-d'œuvre, accompagnement de promoteurs, soutien au projet de réfection de la piscine Champagnat, déploiement des services Internet en milieu rural, développement industriel, etc.
- **Accroître les revenus autonomes** : obtenir des redevances pour les ressources naturelles, être proactifs dans la vigie des programmes d'aide financière, décision concernant le projet Manouane Sipi, etc.

En ce qui concerne le plan triennal d'immobilisations (PTI) qui a été adopté ce soir par les élus, les principaux projets prévus en 2022 sont :

- Implantation d'une plateforme de compostage à l'écocentre.
- Phase II de l'aménagement du parc du lac Saint-Louis.
- Phase II de la rénovation du boulevard Ducharme entre les rues Laurier et Wayagamac.
- Investissement dans les chemins ruraux.
- Renouvellement des conduites d'aqueduc et d'égouts de la rue Saint-Louis.
- Aménagement d'un parc sur le terrain de l'ancien restaurant Scarpino avec un volet participation citoyenne.
- Investissement dans la sécurité incendie au site Vallières.
- Relocalisation de divers sports extérieurs au centre de ski.
- Continuité dans l'amélioration de l'aéroport.
- Achat de trois panneaux d'affichage numérique pour remplacer l'affichage désuet.

CITATIONS

« Je tiens à féliciter mes collègues du conseil municipal et du conseil d'agglomération qui se sont impliqués sérieusement dans le processus budgétaire en apportant de bonnes idées, ainsi que nos employés municipaux qui ont participé à la réalisation de ce budget. C'est un beau travail d'équipe entre les élus et l'administration municipale. Il s'agit du premier budget de notre nouveau conseil. Nous en sommes très fiers. Toutes les décisions ont été prises en fonction des besoins de la population, de notre capacité de payer, ainsi que du respect des normes et des règlements. Le résultat est très satisfaisant pour le conseil, compte tenu que nous devons faire face à une hausse de l'IPC assez importante. C'est un budget travaillé en équipe, tourné vers l'avenir qui saura, on l'espère, répondre aux attentes des citoyens. Nous avons bénéficié aussi du fait que certaines de nos revendications ont été entendues par les gouvernements et se traduisent en nouveaux revenus pour notre municipalité. Nous continuerons à défendre les intérêts de notre communauté auprès des gouvernements au cours de la prochaine année. »

- *Luc Martel, maire de La Tuque et président du conseil d'agglomération*

« La prémisses sera de gérer les deniers publics de la Ville de façon responsable et rigoureuse, il s'agit d'un budget ambitieux mais réaliste, axé sur le citoyen. Il reflète les objectifs suivants : répondre aux besoins de la population, assurer le développement de notre communauté et respecter la capacité de payer des contribuables. Le processus de préparation d'un budget municipal est un exercice exigeant autant pour les élus que pour les employés municipaux. Je remercie tous ceux et celles qui ont contribué à la réalisation de ce budget 2022. »

- *Jean-Sébastien Poirier, directeur général adjoint et greffier*

« Nous avons fait beaucoup d'efforts au cours des dernières années pour améliorer notre efficacité organisationnelle et notre rigueur financière. Nous en récoltons les bénéfices aujourd'hui et cela se reflète positivement sur le compte de taxes des citoyens. Le fait que le marché immobilier se porte bien nous donne aussi un bon coup de main. »

- *Christine Gervais, directrice du Service des finances et trésorière*